



FRANCE STRATÉGIE

RÉSEAU EMPLOIS COMPÉTENCES

LES RÉUNIONS THÉMATIQUES DU REC : MODE D'EMPLOI

PRÉSENTATION

L'année 2019 va voir l'introduction d'une nouvelle modalité de travail qui répond aux besoins exprimés par les membres du réseau de pouvoir échanger de façon plus régulière sur des pratiques, des questions méthodologiques, des sujets nouveaux.

Ces réunions prendront la forme de rencontres ponctuelles sur une question ou un sujet précis. Privilégiant une visée opérationnelle, elles peuvent notamment être centrées autour de témoignages et de retours d'expérience de membres du réseau. L'objectif est qu'un ou plusieurs membres proposent et prennent en charge une réunion de travail en invitant les acteurs du réseau qui le souhaitent. Ces réunions, pilotées potentiellement à chaque fois par un membre différent du réseau mais toujours avec le soutien de France Stratégie, seraient l'occasion d'une mise en commun de réflexions, de pratiques, de retours d'expérience, d'échanges et de débats autour d'une publication, d'un questionnement ou d'une expérimentation (...).

QUESTIONS/RÉPONSES

Pourquoi participer à une réunion thématique ?

La réunion thématique telle que pensée au sein du REC est un outil au service des membres du réseau à différents niveaux :

- un outil d'expertise : il s'agit dans ces réunions de partager des méthodes, des questions, des réflexions, des travaux publiés ou en cours, ...pour bénéficier de l'intelligence collective
- un outil de professionnalisation et d'information : partage d'informations et de ressources nécessaires et/ou utiles dans le cadre de vos missions ;
- un outil de mise en réseau : multiplication des contacts professionnels, éventuellement dans des champs d'activité distincts.

Pourquoi organiser une réunion thématique ?

La réunion thématique permet de confronter vos réflexions, travaux et pratiques avec ceux d'autres professionnels de l'emploi et de la formation professionnelle et/ou de partager des pratiques innovantes. C'est aussi l'occasion de développer vos perspectives professionnelles en rencontrant et en échangeant avec des professionnels sur des problématiques partagées.

Par ailleurs, elle permet au REC de jouer un rôle de caisse de résonance pour les travaux des membres en renforçant la dynamique de capitalisation et d'échange de bonnes pratiques.

Comment sont identifiées les thématiques de ces réunions ?

Les thématiques doivent relever des sujets traités au sein du Réseau Emplois Compétences (emploi, formation, compétences, etc.) et être susceptibles d'intéresser plusieurs membres du réseau, qu'il s'agisse de réflexions exploratoires, de travaux en cours ou publiés. Tout membre du réseau le souhaitant peut alors proposer un sujet à France Stratégie qui s'en fera l'écho auprès des membres du réseau.

Qui organise la réunion thématique ?

Les membres du réseau proposant un thème de réunion, en porteront la responsabilité de l'organisation: détermination de la date et du lieu, fixation des objectifs, sélection des intervenants, compilation des documents utiles, animation de la réunion, restitution du contenu de la réunion, etc. Les animateurs du REC au sein de France Stratégie seront néanmoins en appui, notamment sur la communication autour de la tenue de ces réunions.

En cas d'impossibilité d'accueillir la réunion dans ses locaux, le pilote peut également solliciter l'obtention d'une salle dans les locaux de France Stratégie.

Combien de réunions thématiques par an ?

La fréquence, la durée, la composition de ces réunions ne peuvent être définies a priori et dépendront des besoins identifiés à chaque fois. L'objectif demeure cependant de privilégier la souplesse avec des groupes d'au plus une quinzaine de membres, se réunissant sur la base du volontariat sur une demi-journée voire moins dans un lieu à définir à chaque fois par le pilote (y compris en dehors de Paris).

Quelle valorisation de la réunion ?

Elle pourrait donner lieu à la production d'un court livrable destiné à rendre compte de la tenue de l'évènement et éventuellement à rendre brièvement compte des échanges qui s'y sont déroulés. Cela se décidera au cas par cas, sous la responsabilité de l'organisateur.

Concrètement, comment organiser une réunion ?

Tout membre du REC peut prendre l'initiative d'organiser une réunion thématique, il suffit d'entrer en contact avec Marième Diagne, animatrice du réseau (marieme.diagne@strategie.gouv.fr), afin de valider les aspects logistiques et de lancer la communication autour de l'évènement.

